

MEMBRES PRÉSENTS :

Florence COUNIL
Carole DEBRAY
Marie-Thérèse DESHAYES
Véronique GIBOIRE
Marie HAUDEBERT
Evelyne LELANDAIS
Gilbert LEPASTOUREL (Commune Libre de Montsort)
Mauricette LICHOTA
Marie PONSOT
Yoann POTTIER
Colette REGIEN
Ivanyne THEVEUX

MEMBRES EXCUSÉ·E·S :

Dominique ROUSSEAU

MEMBRES ABSENT·E·S :

EPIDE
Dominique NOEL

INVITÉ·E·S :

Sylvaine MARIE, Maire-Adjointe déléguée à la démocratie participative
Adèle THIPHAGNE, Coordinatrice démocratie participative pour la Ville d'Alençon

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation de la Charte et du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier
 - Présentation de la lettre de mission et des thématiques proposées par la Ville d'Alençon, constitution des groupes de travail
 - Désignation des référents pour le Conseil de Quartier de Montsort-Mantelet-Haut Eclair-Saint Léonard
-

1. SUJET N°1 Lecture et approbation de la Charte et du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier

Les conseillères et conseillers ont été invité·e·s à se réunir par groupes afin de relire la Charte et le Règlement Intérieur et de recenser leurs éventuelles remarques et questions. Une explication a ensuite été donnée article par article, lorsque cela était nécessaire.

À l'issue de cette discussion, l'ensemble des membres a approuvé la Charte et le Règlement Intérieur ainsi que la communication de leurs coordonnées aux autres membres. Une liste de ces coordonnées sera communiquée prochainement aux conseillères et conseillers afin que les différents groupes de travail puissent s'organiser.

Par ailleurs, une plateforme de discussion instantanée devrait être proposée sous peu aux conseillères et conseillers de quartier afin de faciliter leur organisation. Les personnes ne disposant pas d'adresse électronique peuvent bénéficier de l'accompagnement du service Démocratie Participative pour en créer une et rejoindre la plateforme. Si elles ne le souhaitent pas, elles seront invitées à garder le contact avec les autres membres de leur groupe de travail par le moyen de leur choix.

Les invitations aux réunions parviendront par courrier aux personnes ne disposant pas d'adresse électronique.

2. SUJET N°2 Présentation de la lettre de mission et des thématiques proposées par la Ville d'Alençon, constitution des groupes de travail

La lettre de mission a été distribuée aux participants et commentée par Madame Marie.

Quatre thématiques sont proposées par la municipalité pour amorcer le travail de réflexion demandé aux Conseils de Quartier pour ce mandat, il s'agit des thèmes suivants :

- Solidarités et société
- Environnement
- Cadre de vie et vie de quartier
- Mobilités Alençonnaises

Pour chacun de ces thèmes, un premier travail de réflexion est demandé aux conseillers. Il est attendu que les premiers mois de fonctionnement du Conseil de Quartier permettent aux conseillers et conseillères de réaliser un état des lieux, sous la forme qu'ils souhaitent, de la situation dans leur quartier dans les domaines suivants :

- Solidarités et société : la santé pour tous
- Environnement : tri et recyclage des déchets
- Cadre de vie et vie de quartier : la qualité de vie dans votre quartier
- Mobilités Alençonnaises : se déplacer à Alençon aujourd'hui

Il s'agit de lignes directrices permettant d'aiguiller la réflexion des Conseils mais qui n'ont pas vocation à les limiter. Chacun des sujets peut être entendu dans sa globalité ou concernant un de ses aspects spécifiques, en fonction de l'expérience d'usage des habitants et des besoins identifiés sur le territoire. Cet état des lieux vise à dresser un portrait de l'offre sur le territoire, des avantages et inconvénients auxquels sont confrontés les habitants dans ce domaine, ainsi qu'à soulever des pistes d'amélioration et des idées de projets qui faciliteraient le quotidien des habitants. Ces thématiques correspondent à certaines grandes thématiques de travail actuelles de la municipalité et ces états des lieux permettront aux élus et aux services de la Ville de bénéficier d'un éclairage local sur ces questions afin de les guider dans la décision et dans l'application des politiques publiques. Ce premier travail permettra également aux Conseils d'aborder collectivement ces questions en vue des possibles consultations/concertations qui pourraient leur être proposées au cours de leur mandat.

Le travail des Conseils de Quartier a été envisagé par groupes de travail thématiques. Les conseillères et conseillers présents se sont positionnés sur les différents groupes comme suit :

1) GROUPE SOLIDARITÉS ET SOCIÉTÉ :

- Evelyne LELANDAIS
- Colette REGIEN

2) GROUPE ENVIRONNEMENT :

- Carole DEBRAY
- Véronique GIBOIRE
- Marie HAUDEBERT
- Gilbert LEPASTOUREL
- Yoann POTTIER
- Mauricette LICHOTA

3) CADRE DE VIE ET VIE DE QUARTIER :

- Florence COUNIL
- Marie-Thérèse DESHAYES
- Marie PONSOT
- Yoann POTTIER
- Ivanyne THEVEUX

4) MOBILITÉS ALENÇONNAISES :

- Florence COUNIL
- Marie PONSOT
- Colette REGIEN
- Ivanyne THEVEUX

Il est précisé que les personnes ayant souhaité se positionner sur deux groupes pourront se retirer d'un des deux groupes si leurs disponibilités ne leur permettent pas de s'investir de manière satisfaisante dans les deux groupes choisis initialement.

Plusieurs participant-e-s manifestent leur surprise et leurs interrogations concernant l'organisation en groupe de travail et le faible nombre de réunions plénières obligatoires. Des réunions plénières permettant d'aborder les différents sujets collectivement auraient été préférables. Réponse : les réunions plénières obligatoires correspondent aux réunions imposées par la Ville d'Alençon et auxquelles participent Madame Marie, Maire-Adjointe, ainsi que le service Démocratie Participative. Les conseillères et conseillers peuvent, bien entendu, se réunir davantage, en groupes ou en plénière, et les moyens logistiques seront mis à leur disposition pour ce faire. Par ailleurs, le fonctionnement en groupes de travail est une expérimentation afin de repenser le fonctionnement des Conseils et de faciliter leur organisation et le lien avec la collectivité. Il pourra être adapté s'il apparaissait qu'il ne correspondait pas au Conseil de Quartier.

Cette première phase de travail correspondant à la réalisation de ces différents états des lieux, qui sera aussi une phase d'adaptation, entre les conseillères et conseillers ainsi qu'avec la collectivité, se poursuivra jusqu'à la fin du premier trimestre 2022. Une réunion sera alors organisée pour faire un bilan sur les travaux des différents groupes et envisager les suites à donner aux éventuelles propositions.

À la demande des participant-e-s, une prochaine réunion du Conseil de Quartier de Montsort-Mantelet-Haut Eclair-Saint Léonard est prévue le mardi 11 janvier 2022 à 18h. Le service Démocratie Participative réservera une salle à cet effet et confirmera la tenue de cette réunion aux membres du Conseil.

3. SUJET N°3 Désignation des référents pour le Conseil de Quartier de Montsort-Mantelet-Haut Eclair-Saint Léonard

Mesdames Florence COUNIL et Evelyne LELANDAIS se portent volontaires pour devenir référentes et leur candidature est approuvée par l'ensemble des membres présent-e-s.

Les référentes auront pour rôle d'assurer le lien et la communication entre les différents groupes de travail et le service Démocratie Participative en dehors des réunions plénières. Des rencontres avec le service pourront être prévues régulièrement afin d'évoquer les difficultés, questions, etc. des différents membres ainsi que l'avancée des travaux de réflexion demandés par la municipalité. Elles seront également à l'initiative de l'organisation des réunions plénières pour lesquelles elles solliciteront le service Démocratie Participative et contribueront à la définition de l'ordre du jour. Elles réaliseront enfin le compte-rendu de ces réunions.

Il est précisé que les référents seront renouvelés à mi-mandat des Conseils de Quartier.

Date de la prochaine réunion plénière :

Mardi 11 janvier 2022 à 18h
